

# Conditions Générales

## POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro - Radiologie
- B = Analyses

## POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Le bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

## LES ACTES SOUMIS A ACCORD PRÉALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HÔPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

VENTORIUM

OUR EN MAISON DE REPOS

ACTES EFFECTUÉS EN SÉRIE, il s'agit  
des répétés en plusieurs séances ou actes  
aux comportant un ou plusieurs échelons  
s le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

## EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit enir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de  
chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale  
ne doit être utilisée que pour un seul malade

DATE DE DÉPÔT



**MUPRAS**  
Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA  
CASABLANCA  
TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883  
FAX : 05 22 91 26 52  
TELEX : 3998 MUT  
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS 1627330

### A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT

Nom & Prénom : BEAAGHOUIR MOHAMED

Matricule : 7047 Fonction : Agent Poste : 2556

Adresse : LOT HAJ FATEH 6 NR 13 EL OULJA CASA

Tél. : 0662 7662 38 Signature Adhérent : [Signature]

### A REMPLIR PAR LE MÉDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : Youssef Beaaghouri Age 12/05/19

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent  Conjoint  Enfant

Date de la première visite du médecin : 17 JUIN 2019

Nature de la maladie : Paludisme Vaccination

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

Docteur Mina QUMI

Docteur Universitaire

A : 2 le 17 JUIN 2019

Durée d'utilisation 3 mois

Signature et cachet du médecin

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22-19 25 APR 2019	Co	ext	Co 250,00	<i>Cdt</i> Dentiste Universitaire Bd. Abdellatif 26 Professeur: Dr. A. A. 25 Fax: 0522 25 00 00 Email: <a href="mailto:dr.abbelatif.25@orange.ma">dr.abbelatif.25@orange.ma</a>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>DOUARAK</i>	25 APR 2019	935,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>DOUARAK</i> Dr. DADOUNE Loubna Laboratoire d'Analyses Médicales 01 Lot Hri -atéh, Oulata Casablanca 0522 25 300 fax 0522 25 00 70	29/04/19	B 26.0	373,00 dh

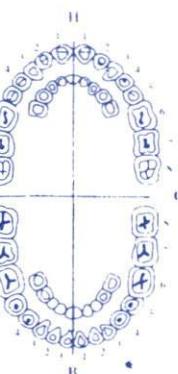
## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX												
																
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>																
				DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE												
				<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>	H	25533412	21433552	D	00000000	00000000		00000000	00000000		35533411	11433553
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
	00000000	00000000														
	35533411	11433553														
				<b>COEFFICIENT DES TRAVAUX</b>												
				<b>MONTANT DES SOINS</b>												
				<b>DATE DU DEVIS</b>												
				<b>DATE DE L'EXECUTION</b>												

(Création, remont, adjonction)  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS** **VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

# Docteur Mina OUMLIL

Professeur en Pédiatrie  
Faculté de Médecine  
et de Pharmacie de Casablanca



# الدكتورة مينة أمليل

أستاذة جامعية في طب الأطفال  
كلية الطب والصيدلة  
بالبيضاء

Casablanca, Le : 25 APR 2019 ..... الدار البيضاء في :

Benaghmiz Youssef

## FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0.185 mg/15 ml solution buvable

Per protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses avec bouchon réservoir de poudre

pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

## FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0.185 mg/15 ml solution buvable

Per protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses avec bouchon réservoir de poudre

pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

## FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0.185 mg/15 ml solution buvable

Per protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses avec bouchon réservoir de poudre

pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

Lot: 180641

À consommer  
avant le: 10/2021

PPC: 89,00 DH

PPV (DH):

LOT N°:

UT. AV.:

37,00

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain seba Casablanca

Avaxin 80 inj. b1 ser 0,5 ml

PPV : 235,00 DH

6 118001 081356



6 118001 081356

250, Bd, Abdelmoumen - Résidence Abrajes Abdelmoumen - 1er Etage  
(Entre Bd.Mly Idriss 1er & Bd, Anoual) - Casablanca - Tél./Fax : 05 22 25 25 26 / 0

E-mail: / oumlilmina@gmail.com / minaoumlil@hotmail.fr - Urgense GSM : 06 61 14 74 41

Pas de Consultation Samedi Matin



Docteur  
Professeur  
Bd. Abd  
Res. Abrajes  
Tél/Fax : 0522 25 25 27  
Gsm: 0661 14 74 41

**Docteur Mina OUMLIL**

Professeur en Pédiatrie  
Faculté de Médecine  
et de Pharmacie de Casablanca

**الدكتورة مينة أمليل**

أستاذة جامعية في طب الأطفال  
كلية الطب والصيدلة  
بالبيضاء



الدارالبيضاء في :  
Casablanca, Le 29 APR 2019

Docteur Mina OUMLIL  
Professeur Universitaire - Pédiatre  
250 Bd. Abdelmoumen 1er Etage  
Tél: 0522 25 25 26 - 0522 25 25 27  
Fax: 0522 25 25 26 - 0522 25 25 27  
GSM: 0661 14 76 41

Bemaglumir Pouche f

Calcium

Ferritinémie

Docteur Mina OUMLIL  
Professeur Universitaire - Pédiatre  
250 Bd. Abdelmoumen 1er Etage  
Res. Abrajes 25 26 - 0522 25 26 - 0522 25 27  
Tél/Fax: 0522 25 26 - 0522 25 27  
GSM: 0661 14 76 41

**DOUAIALA**

Dr. DADOUENE LOUBNA  
Laboratoire d'Analyses Médicales  
01 101 Hay Ateih, Oulala Casablanca  
n° 0522 300 fax 0522 900 70

**Pas de Consultation Samedi Matin**

250, Bd. Abdelmoumen - Résidence Abrajes Abdelmoumen - 1er Etage  
(Entre Bd. Mly Idriss 1er & Bd. Anoual) - Casablanca - Tél./Fax : 05 22 25 25 26 / 05 22 25 25 27  
E-mail: / oumlilmina@gmail.com / minaoumlil@hotmail.fr - Urgence GSM : 06 61 14 74 41

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DOUALAB

Dr DADOUNE Loubna

Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Immunologie

Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

301, Lotissement Haj Fatah Oulfa

(Près Rond point CHEHDIA)

Casablanca

Tél. : 0522 900 300 - Fax : 0522 900 700

Casablanca le 22 avril 2019

Enfant BENAGHMR YOUSSEF

FACTURE N°	151225	
Analyses :		
Calcium -----	B	30
Ferritine -----	B	230
		Total : B 260
Prélèvements :		
Sang-----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER		373,40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Cent Soixante Treize Dirhams et Quarante Centimes

DOUALAB  
Dr. DADOUNE Loubna  
Laboratoire d'Analyses Médicales  
301 Lotissement Haj Fatah Oulfa Casablanca  
0522 900 300 fax 0522 900 700



Dr. DADOUNE Loubna  
Médecin biologiste

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Immunologie  
Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Virologie

# مختبر التحاليل الطبية دعاء لوب

*Laboratoire d'analyses médicales DOUALAB*

Enfant BENAGHMIR YOUSSEF

Réf. : 19D5EE

Dossier ouvert le : 22/04/19

Prélèvement effectué à 16:01

Edition du : 23/04/19

Page : 1/1

## Compte Rendu d'Analyses

### BIOCHIMIE

	Normales	Antériorités
Calcium. ----- : 104,00 mg/l	85 - 120	

### MARQUEURS

Ferritine ----- : 18,23 ng/ml	18/02/19
	17,61

Hommes : 30 à 350 ng/ml  
Femmes cycliques : 20 à 250 ng/ml  
Femmes ménopausées : 25 à 400 ng/ml  
Enfants : A la naissance : 100 à 300 ng/ml  
< à 1 an : 20 à 100 ng/ml  
> à 4 ans : Idem adultes

**DOUALAB**  
Dr. DADOUNE Loubna  
Laboratoire d'Analyses Médicales  
301 Lot Haj Fatah, Oulfa Casablanca  
(0522) 900 300 fax (0522) 900 700